

## Procès-verbal

Présidente : Lynn McIntyre, présidente du conseil d'administration de l'ACSP

### 1.0 Mot d'ouverture

La séance est ouverte à 12 h 45.

La présidente, Lynn McIntyre, souhaite aux délégués la bienvenue à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2013 de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) et présente les membres du c.a. de l'ACSP.

L'AGA est l'occasion pour les membres d'entendre parler des activités de l'Association. Cette année, l'Association a deux tâches supplémentaires : réviser ses Règlements administratifs et approuver les Statuts de prorogation proposés afin de se conformer à la nouvelle *Loi sur les organisations à but non lucratif* du Canada.

D<sup>re</sup> McIntyre annonce qu'il y aura des motions en séance pour adopter les points habituels à l'ordre du jour. Les règles de procédure sont dans la trousse imprimée pour l'AGA. Le siège parlementaire de l'ACSP demeure vacant, mais le c.a. et le personnel peuvent offrir des conseils au besoin.

Les commentaires détaillés portant sur des questions importantes et/ou émergentes liées aux politiques de santé publique doivent de préférence être adressés lors du forum de réflexion annuel, qui aura lieu le mercredi 12 juin 2013 à 11 h. En effet, les questions de politiques y sont le seul point au programme. Par ailleurs, les membres peuvent en tout temps soumettre une position, un énoncé de politique ou une idée définissant clairement un enjeu et la raison pour laquelle l'ACSP devrait prendre position sur cet enjeu.

### 2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2012 à Edmonton (Alberta)

**Motion** *Gilles Paradis/Faye Stark*  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tel que distribué le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2012 à Edmonton (Alberta).

.../ADOPTÉE

### 3.0 Adoption des états financiers vérifiés de 2012

D<sup>re</sup> McIntyre indique que, comme on en a discuté à l'AGA de 2012, l'Association traverse une période de difficultés financières. En prenant des décisions difficiles, et grâce à votre soutien, on commence à assurer l'avenir de l'ACSP. Au printemps 2012, le c.a. a approuvé un plan d'activités triennal qui met l'Association sur la voie de la viabilité et du succès. Ce plan a été élaboré par la direction en consultation avec le Groupe de travail sur la durabilité, un groupe spécial de l'ACSP dont les membres avaient été recrutés pour leur savoir-faire et leurs connaissances en santé publique, en finances, en expansion des activités et en gestion du changement. La mise en œuvre du plan d'activités a commencé avec la restructuration de l'Association en mai 2012 et la renégociation de son bail au printemps et à l'été de la même

année. Le déménagement des bureaux de l'ACSP a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2012, mais son impact budgétaire devait surtout se faire sentir en 2013.

#### États financiers

Katie Lafferty, présidente du Comité des finances de l'ACSP, présente les états financiers audités de 2012. M<sup>me</sup> Lafferty et le Comité des finances félicitent le personnel de l'ACSP pour le travail exceptionnel qui a été accompli. Il n'y a eu aucun problème majeur et aucun ajustement dans l'audit.

Des modifications ont été apportées à la présentation de l'état de la situation financière afin de passer des Principes comptables généralement reconnus à la nouvelle norme canadienne : les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Ce changement a nécessité la reformulation, en fonction de ces normes, des états financiers antérieurs.

M<sup>me</sup> Lafferty indique que, comme prévu, 2012 a été une année déficitaire pour l'ACSP. Toutefois, en raison d'une gestion financière formidable de la part du personnel de l'ACSP et de quelques décisions de restructuration très difficiles, le déficit de l'Association en 2012 est inférieur de 100 000 \$ au montant prévu à l'origine.

Le poste des Liquidités semble plus élevé à la fin de l'an dernier que les années précédentes. C'est parce que l'ACSP a dû encaisser certains de ses placements à long terme (obligations d'État) et les convertir en placements à court terme.

Les Comptes débiteurs ont légèrement diminué, tout comme les Charges payées d'avance. C'est parce que l'ACSP a moins d'activités de projets. Nous avons fait un effort conscient pour réduire notre Inventaire à des niveaux plus viables, en évitant d'accumuler des stocks de produits.

Le poste des Placements (auquel il est fait référence dans la 3<sup>e</sup> remarque) se chiffre maintenant à environ 240 000 \$. Il s'agit du montant détenu dans des placements à long terme. Une somme importante a été convertie en placements à court terme.

En ce qui a trait au Passif et à l'actif nets, sous la 7<sup>e</sup> remarque (poste des Engagements), on utilise de nouveaux termes pour désigner les actifs visés par une affectation d'origine interne. Ces fonds ne sont accessibles qu'en cas d'urgence. Le montant dans la réserve assujettie à cette restriction est actuellement de 331 000 \$; le c.a. voudrait que l'on ramène la réserve à 400 000 \$ au cours des prochaines années.

M<sup>me</sup> Lafferty indique que le Comité des finances et le c.a. demeurent vigilants et impliqués, et qu'ils travaillent étroitement avec la direction. Le budget de 2013 est prudent; on prévoit un léger excédent, ce qui aidera à renflouer la réserve.

**Motion** *Pat Martens/Ann Marie Hamelin*  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tels que distribués les états financiers vérifiés de 2012 de l'Association canadienne de santé publique.

.../ADOPTÉE

En réponse à une question de l'assemblée au sujet de l'efficacité des campagnes de dons, M<sup>me</sup> Lafferty indique que l'ACSP a reçu environ 15 000 \$ de dons en 2012. Cette information ne figure pas dans les Remarques; la demande de l'inclure sera renvoyée au Comité pour examen.

#### 4.0 Nomination de l'auditeur de l'ACSP pour 2013

M<sup>me</sup> Lafferty indique que depuis les quatre dernières années, l'ACSP travaille avec BDO Canada (anciennement Newton and Company). Le Comité et le personnel sont satisfaits des services de ce cabinet, dont les coûts demeurent compétitifs. Après examen du plan d'action possible, le Comité des finances et le conseil d'administration recommandent donc tous les deux que BDO Canada soit nommé auditeur de l'ACSP pour 2013.

**Motion** *Erica Di Ruggiero/David Allison*  
QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet de comptables agréés BDO Canada LLP auditeur de l'ACSP pour 2013.

.../ADOPTÉE

D<sup>re</sup> McIntyre remercie le Comité des finances et la direction d'aider l'Association à « passer le cap critique ».

#### 5.0 Statuts de prorogation et modifications aux Règlements administratifs

Ardene Robinson Vollman indique que le 8 mai 2013, les membres ont été avisés par écrit que pour que l'ACSP se conforme à la nouvelle *Loi sur les organisations à but non lucratif* du Canada, ses Règlements administratifs doivent être révisés, et les documents actuels de sa charte, remplacés par de nouveaux Statuts de prorogation.

Pour procéder à la transition au nouveau régime législatif, le conseil d'administration de l'ACSP a préparé trois documents à soumettre aux membres à l'assemblée générale annuelle d'aujourd'hui :

- la version provisoire des Statuts de prorogation (pour la transition);
- la version provisoire des nouveaux Règlements administratifs, qui remplaceront les Règlements actuels pour les rendre conformes;
- une résolution spéciale des membres approuvant les Statuts de prorogation et les nouveaux Règlements administratifs et autorisant les administrateurs à soumettre ces documents à Industrie Canada et à prendre toute autre mesure nécessaire pour faire passer l'organisation à la nouvelle loi.

Les modifications proposées aux Règlements administratifs sont nombreux, mais ce ne sont pas des modifications de fond. La plupart sont dictées par la nouvelle loi; elles visent à moderniser et à standardiser les règles régissant les organisations à but non lucratif comme l'ACSP.

Il y a toutefois une modification de fond qui touche l'ACSP : tous les administrateurs doivent être élus par les membres en assemblée générale. Cela signifie que le c.a. ne peut plus nommer d'administrateurs externes, et que la candidature au siège de président désigné ou de présidente désignée doit être proposée par le c.a. et ratifiée par les membres lors d'un processus électoral.

Cette modification de fond a fait l'objet de discussions; les membres ont eu l'occasion d'examiner toutes les modifications proposées au cours des dernières semaines.

**Motion** *Marie Loyer/Nathan Nickel*  
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter les révisions aux Règlements administratifs et les Statuts de prorogation de l'ACSP comme distribués.

.../ADOPTÉE

On remercie le personnel et en particulier M<sup>me</sup> Robinson Vollman, qui a piloté cet important travail de gouvernance. Que l'Association se conforme déjà à la nouvelle loi, plus d'un an avant la date limite, est tout un exploit.

#### 6.0 Rapport annuel de l'ACSP à l'AGA

D<sup>re</sup> McIntyre indique qu'il y a 158 membres présents à l'assemblée, et qu'il est encourageant de les voir en si grand nombre. La participation active des membres est essentielle, et leur souci de l'Association est crucial. Il est aussi encourageant de voir chaque année un nombre croissant d'étudiants; le comité étudiant mérite des remerciements pour cette croissance.

D<sup>re</sup> McIntyre souhaite la bienvenue aux nombreux partenaires, commanditaires, collaborateurs et invités internationaux de l'ACSP, et en particulier au D<sup>r</sup> Adewale Troutman, président de l'American Public Health Association (APHA).

- L'ACSP s'emploie à préconiser l'inclusion, dans le processus politique, d'une optique de santé publique indépendante, fondée sur des preuves et ancrée dans les principes d'équité et de justice sociale. D<sup>re</sup> McIntyre remercie les dirigeants et les partenaires de la santé publique et le personnel à plein temps d'avoir aidé à lancer un ambitieux programme de travail en matière de politiques en 2012. L'ACSP a créé des groupes de travail pour préparer des déclarations de principe sur la santé humaine et des écosystèmes et sur les démarches de santé publique à l'égard des substances psychotropes illicites. Ces documents seront présentés sous forme provisoire à la Conférence le 11 juin lors de séances parallèles.
- En 2012, l'ACSP a diffusé des déclarations de principes sur le tabagisme au Canada et sur une démarche de santé publique à l'égard de l'alcool. Elles ont été communiquées aux ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé et des Finances, aux acteurs du milieu et à d'autres intéressés. Les réactions ont été favorables; certains médias y ont fait écho, et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) a félicité l'ACSP d'avoir pris une position audacieuse, visionnaire et novatrice pour lancer la prochaine étape de la lutte antitabac au Canada.
- Le 14 septembre 2012, le gouvernement du Canada a pris la décision de cesser de défendre l'exploitation minière de l'amiante sur la scène internationale et de ne plus s'opposer à l'ajout de l'amiante chrysotile à la Convention de Rotterdam, une position que l'ACSP l'exhortait d'adopter depuis des années.
- En collaboration avec le Réseau canadien d'associations pour la santé publique (RCASP), l'ACSP a écrit au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration en réponse aux modifications apportées au Programme fédéral de santé intérimaire qui réduisent l'accès des demandeurs du statut de réfugié aux soins de santé primaires et aux soins actifs. Le gouvernement a annoncé des révisions à la nouvelle réglementation, mais l'ACSP considère qu'elles sont insuffisantes.
- L'ACSP souligne les anniversaires de deux de ses associations sœurs. Elle félicite l'Association pour la santé publique de la

Colombie-Britannique, qui fête son 60<sup>e</sup> anniversaire, et l'Association de la santé publique du Québec, qui fête son 70<sup>e</sup> – deux importants jalons.

- Avec le généreux soutien d'AstraZeneca, le projet *Santé sur le terrain : Au-delà des soins de santé* continue à explorer ce que font le secteur de la santé publique et d'autres secteurs pour aborder les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé au Canada. Ce projet facilite le partage de ces réussites afin d'éclairer les politiques publiques et la pratique en santé publique.
  - En mai 2012, l'ACSP a été l'hôte d'une réunion d'économistes de la santé et de spécialistes de la santé publique; on y a discuté de la création de modèles de simulation économique dynamiques pour aider à produire des arguments en faveur des investissements en santé publique. Au cours de l'été 2012, un groupe de travail cadre, composé de spécialistes de la santé publique, de modélisateurs et d'économistes de la santé, s'est réuni pour élaborer un plan de recherche pour l'essai pilote de modèles de simulation économique dynamiques.
  - L'atlas SIG de Santé sur le terrain a été lancé dernièrement. Les membres sont invités à visiter le stand de Santé sur le terrain, dans la salle d'exposition, pour en savoir davantage sur cette intéressante nouvelle plateforme.
- Depuis le numéro de juillet-août 2012, la *Revue canadienne de santé publique* est publiée exclusivement en ligne. Cette évolution répond à un autre élément du plan d'activités de l'ACSP et adapte la Revue aux réalités du 21<sup>e</sup> siècle dans le domaine de l'édition.
- L'ACSP continue d'accueillir la seule conférence nationale de la santé publique au Canada. La Conférence 2012 à Edmonton a eu un franc succès. Celle de 2014 se déroulera à Toronto du 26 au 29 mai.
- On invite les membres à examiner le Rapport annuel et le Rapport sur les politiques pour tout savoir sur les activités de l'Association.
- On rend hommage à James Chauvin pour sa contribution exceptionnelle au programme de politiques et d'action sociale de l'ACSP. Employé depuis janvier 1992, M. Chauvin quittera l'Association à la fin de juin 2013 pour devenir un citoyen engagé et défendre les politiques de santé publique.

#### Rapport du Comité de mise en candidature

Le rapport du Comité de mise en candidature est présenté par sa présidente, Ardene Robinson Vollman. Les autres membres du comité sont :

- Claire Betker (membre bénévole du Manitoba)
- Mary Martin-Smith (membre du conseil d'administration)
- Louise Potvin (membre bénévole du Québec)
- Irving Rootman (membre bénévole de la Colombie-Britannique)
- Lynn McIntyre (présidente du conseil d'administration de l'ACSP) (membre d'office)
- Ian Culbert (directeur général de l'ACSP) (membre d'office)

La composition du c.a. a légèrement changé depuis l'AGA de l'an dernier. L'ACSP a le plaisir de signaler que les docteurs Isaac Sobol, Paul Gully et Joel Kettner ont été élus par acclamation au conseil d'administration. M<sup>me</sup> Madonna MacDonald a été élue et M<sup>me</sup> Katie Lafferty réélue en tant qu'administratrices externes, pour des mandats se terminant le 31 décembre 2013 en vertu des nouveaux Règlements administratifs.

L'appel de candidatures officiel pour les élections de 2013 sera diffusé aux membres au début d'août, la date de clôture prévue

étant fixée au 12 septembre 2013. Les élections auront lieu en octobre-novembre. Les membres sont invités à songer aux mises en candidature et exhortés à voter. En 2013, l'ACSP tiendra une élection pour pourvoir cinq sièges, dont celui de l'administratrice étudiante. On recherche des candidats qui possèdent collectivement un mélange de connaissances, d'expérience et de savoir-faire. L'expérience dans les domaines des communications et du marketing, des systèmes financiers et de la gestion des risques, de la mobilisation des membres, de l'action sociale et de l'élaboration de politiques publiques est particulièrement prisée. L'ACSP tient à conserver la grande diversité géographique et la diversité des disciplines représentées à son c.a. L'annonce préliminaire envoyée aux membres en mai résume les compétences et les domaines d'expérience recherchés. On encourage les membres à s'adresser aux administrateurs actuels et aux membres du Comité de mise en candidature pour en savoir plus.

#### 7.0 Période de questions et de discussion

Nicolas Gilbert demande quelle a été l'évolution des adhésions individuelles à l'ACSP; est-ce qu'on a atteint l'objectif d'accroître ce type d'adhésions? Quelle est la situation des adhésions individuelles à l'ACSP?

- Ian Culbert répond que l'ACSP compte environ 1 100 membres par année depuis les cinq dernières années. Une campagne d'adhésion lancée à la Conférence de 2012 a permis d'ajouter des membres étudiants et une centaine de nouveaux membres en tout. Toutefois, un nombre équivalent de personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion. Le taux de roulement annuel élevé est lié en partie au rabais offert pendant la conférence : les gens peuvent adhérer pour recevoir ce rabais, mais ils n'assistent pas à la conférence de l'année suivante et ne renouvellent pas leur adhésion. Lors d'une réunion récente du c.a., on a discuté des moyens d'accroître la mobilisation des membres et d'améliorer l'expérience de l'adhésion. Dans le climat actuel, l'ACSP est heureuse de conserver le même nombre de membres contrairement à d'autres associations professionnelles, dont les adhésions accusent une baisse importante et constante.
- Lynn McIntyre ajoute que le montant des cotisations a augmenté comme prévu dans le plan d'activités. Cette augmentation n'a pas eu d'effets négatifs. On explorera d'autres stratégies de mobilisation, y compris le Sondage auprès des membres (dont on discutera davantage au forum de réflexion), qui a suscité un taux de réponse très élevé.

Marie Loyer demande si l'on fait un suivi pour savoir pourquoi certains ne renouvellent pas leur adhésion.

- Ian Culbert répond qu'on a mené en 2011 un sondage auprès des membres dont l'adhésion avait expiré. Le motif le plus souvent évoqué était que la personne ne travaillait plus en santé publique; on sait que la main-d'œuvre en santé publique est passablement changeante, avec de nombreuses transitions. Les difficultés financières sont un autre motif communément cité.

Jake Pauls note qu'avec les modifications aux Règlements, il est désormais considéré comme un membre étranger, car sa résidence principale est à l'extérieur du Canada.

- Lynn McIntyre indique que tous les types d'adhésions cités dans les Règlements ont le droit de vote.

Paul Gully revient sur ce qu'a dit Lynn McIntyre au sujet de l'importance de poser sa candidature pour siéger au c.a. et, surtout, d'élargir la diversité au sein du c.a. L'ACSP étant à la fois la voix de la santé publique et un pilier de la santé publique en ces temps que l'on peut qualifier de « difficiles », elle est et restera

un organisme précieux. Le c.a. a besoin d'une représentation élargie pour l'avenir de l'ACSP.

- Lynn McIntyre déclare que l'ACSP révisera sa politique sur la diversité et l'équité, non seulement en ce qui a trait au c.a., mais aussi à ses autres activités. L'ACSP veut se pencher sur la façon de mieux appliquer cette politique.
- Erica Di Ruggiero indique qu'elle a siégé au c.a. pendant six ans et encourage les membres à venir s'entretenir avec elle de cette expérience, qu'elle a trouvée enrichissante et valorisante au plus haut point.
- Paul Gully ajoute qu'occuper un siège au c.a., c'est du travail, mais que cela en vaut la peine. C'est réaffirmer les valeurs de l'ACSP et de la plupart des gens du domaine de la santé publique. On y discute des « valeurs fondamentales » de la santé publique et de ce que l'Association peut faire pour y contribuer. L'ACSP fait beaucoup de réseautage avec d'autres organismes nationaux. Siéger au c.a. est une occasion privilégiée.

Elena Lingas, membre étrangère, indique qu'elle a laissé son adhésion s'éteindre, mais qu'elle est membre de nouveau. Elle s'interroge sur le dernier exercice de planification stratégique. Qu'est-ce que l'on entrevoit pour l'avenir?

- Lynn McIntyre répond que dans lors de son exercice de planification stratégique, l'ACSP a dû reconsidérer ses activités de base et ce que l'Association représente pour la santé publique canadienne. L'assemblée générale annuelle de 2012 avait été consacrée à une discussion de la viabilité de l'ACSP en tant qu'organisme et aux moyens de se sortir de sa situation, qui était alors périlleuse, pour devenir la voix indépendante de la santé publique. Le climat de l'AGA est très différent cette année. L'ACSP a un plan d'activités triennal qui aborde l'intégrité de l'organisme et la diversification des recettes. Les campagnes de dons et les campagnes d'adhésion attirent l'attention, et le travail auprès des sociétés commanditaires se poursuit, sous la supervision du Groupe de travail sur la responsabilité sociale des entreprises. On a un Plan stratégique continuellement mis à jour qui amènera l'Association jusqu'en 2017; à la réunion du c.a., on a réexaminé la mission et la vision, ce qui a mené à de nouvelles façons de structurer les objectifs et de faire savoir ce que l'on veut dire par « santé publique », « équité », etc. Les adhésions à elles seules ne peuvent pas financer l'Association, et l'on reconnaît que la cotisation versée à l'ACSP peut être la deuxième, la troisième ou même la quatrième pour beaucoup de gens. L'ACSP continue à diversifier sa stratégie de financement et travaille avec ses partenaires – y compris ses partenaires du secteur privé – de manière cordiale et très responsable. Tout cela fait partie du plan : on veut pouvoir soutenir l'organisation et en faire la voix vraiment indépendante de la santé publique.

Colleen Davison affirme que l'Université Queen's offre l'adhésion à l'ACSP à ses étudiants de maîtrise en santé publique. Malheureusement, la majorité des étudiants sont en stage et ne peuvent pas se permettre financièrement d'assister à la conférence. Que fait l'ACSP pour attirer les étudiants, surtout quand ils ne sont pas souvent représentés à la conférence, et que fait-on pour promulguer une adhésion automatique au niveau universitaire?

- Alycia Fridkin répond que l'ACSP est en lien avec les dirigeants des écoles de santé publique pour les inciter à payer pour que leurs étudiants deviennent membres de l'ACSP. L'Association a réitéré son engagement envers la mobilisation des étudiants en gelant le montant de leur cotisation. Le Réseau des écoles de santé publique a invité les étudiants à participer à sa réunion de demain, et quatre d'entre eux y seront. L'appui aux

étudiants semble susciter un solide consensus, et parfois les subventions ou les fonds de recherche peuvent contribuer à payer leur adhésion. Il y a de nombreuses façons pour les étudiants de s'impliquer, notamment en participant au Comité des étudiants et des jeunes professionnels, présidé par M<sup>me</sup> Fridkin, qui se réunit par téléconférence environ six fois l'an, et à d'autres groupes de travail. La rédactrice étudiante est chargée d'aider les étudiants à soumettre des articles à publier dans *Sélection Santé ACSP*. Un autre moyen de s'impliquer est de briguer le siège d'administratrice étudiante ou d'administrateur étudiant; il sera bientôt vacant, car M<sup>me</sup> Fridkin est à la fin de son mandat. L'Association soutient les étudiants, comme en témoigne la présence d'un siège réservé au c.a. et le fait que les étudiants sont pris en compte dans de nombreuses discussions, comme à la présente AGA et à la conférence annuelle.

- Lynn McIntyre ajoute que l'ACSP est reconnaissante pour le nombre de bourses accordées par d'autres partenaires, qui permettent aux étudiants de se déplacer pour assister à la conférence. On espère que le moment choisi pour l'édition de l'an prochain, du 26 au 29 mai, permettra à davantage d'étudiants d'y assister plus facilement.

Colin Soskolne (Université de l'Alberta) fait des observations comparatives liées à la population du Canada et celle des États-Unis et au nombre de membres de l'ACSP et de l'APHA. Onze cents est un très petit nombre comparé à nos voisins du sud. Il propose que cette question soit examinée pour voir ce que l'on pourrait faire autrement, au Canada, pour accroître le nombre de membres.

- Lynn McIntyre indique qu'aux États-Unis, il y a des sociétés affiliées dans chaque État, mais qu'au Canada, les associations pour la santé publique des provinces et des territoires n'incluent pas l'adhésion à l'ACSP.
  - Ian Culbert répond qu'il a eu de nombreuses conversations avec le personnel de l'APHA. Cette dernière a des effectifs considérables, mais elle est aussi aux prises avec le problème de la baisse des adhésions. Toutes les associations constituées de membres s'interrogent sur leur façon de fonctionner au 21<sup>e</sup> siècle. On envisage différents moyens de rendre l'adhésion plus attrayante, notamment en s'associant avec d'autres pour offrir des assurances habitation et automobile à prix réduit. La planification stratégique et le travail sur la vision et la mission effectué par le c.a. à sa dernière réunion vont dans la bonne direction, et l'élaboration d'une stratégie de communication fait partie du processus.
  - Lynn McIntyre ajoute qu'il y a deux ou trois ans à peine, le coût de gestion d'une adhésion était supérieur au montant de la cotisation. Il faut équilibrer l'investissement de l'ACSP en poursuivant son travail afin de produire une hausse des adhésions et d'assurer sa viabilité. L'Association croit néanmoins avoir une très forte propriété morale des valeurs qu'elle représente, et on travaille continuellement là-dessus. Le nombre de membres n'est pas le seul indicateur de réussite.
- Jake Pauls indique qu'il est membre de l'APHA depuis environ 23 ans. Il a déjà parlé publiquement des moyens d'accroître la participation des gens de la santé publique au Canada et établi des comparaisons avec la structure de l'APHA, très différente, car elle inclut de nombreux organismes. Il recommande de repenser la structure des adhésions et de la conférence annuelle. Le fait d'avoir des « pôles » comme la prévention des traumatismes, par exemple, pour attirer certains groupes pourrait susciter davantage de participation.
- Lynn McIntyre répond qu'il y aura des changements à la Conférence de 2014 : elle sera beaucoup plus régularisée pour ce qui est des volets et des séances. On espère pouvoir la



publiciser comme étant *la* tribune pour les traumatismes, la vaccination, les déterminants de la santé et l'équité. D<sup>re</sup> McIntyre fait remarquer que l'on a été submergé par la réaction à la campagne de participation bénévole au Groupe de travail sur les écosystèmes et la santé; à lui seul, ce groupe de travail sur les politiques compte maintenant plus de 50 membres.

Jane Underwood dit qu'elle est membre de l'Association pour la santé publique de l'Ontario et qu'il y a environ deux ans, celle-ci a cessé d'offrir l'adhésion conjointe; on lui a dit que cela avait à voir avec les processus de l'ACSP. M<sup>me</sup> Underwood est en faveur de l'adhésion conjointe avec l'ASPO et d'autres organismes de santé publique.

- Ian Culbert répond que l'ACSP offre des services de gestion des membres aux associations provinciales et territoriales pour la santé publique depuis plus de 30 ans. Quand l'ASPO a révisé son processus de renouvellement, son c.a. a décidé de passer à un renouvellement annuel des adhésions du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Un tel système est incompatible avec le système actuel de l'ACSP, qui fonctionne selon la date d'anniversaire des adhésions et qui ne peut pas gérer deux listes de renouvellements différentes. Dans ses discussions avec la directrice générale de l'ASPO, M. Culbert lui a proposé de coopérer pour améliorer l'expérience des membres de l'Ontario et pour appuyer les campagnes d'adhésion de l'ASPO.

Peter Donnelly, professeur de santé publique à l'Université de St. Andrews en Écosse (et qui participe pour la première fois à la Conférence de l'ACSP) parle de l'idée de cultiver les membres étrangers et relate son expérience en tant que membre de l'APHA et sa participation au fonctionnement de la Faculty of Public Health du Royaume-Uni. Selon lui, la participation à la Conférence et aux activités spéciales sont de grands attraits pour recruter et conserver les membres étrangers. Les gens apprécient les occasions de réseautage où ils peuvent partager leurs idées et leurs expériences, et ils les attendent avec intérêt. Ceci peut aider à rehausser les effectifs dans l'ensemble et apporter un écot à la stabilité financière de l'Association.

- Lynn McIntyre répond que cela fait de nombreuses années que l'ACSP n'a pas eu de délégations de ses partenaires de la santé dans le monde, lesquelles étaient possibles quand l'Association menait encore des projets de santé mondiale. On ne peut pas faire venir de grandes délégations comme par le passé, mais il est inspirant de songer à faire venir davantage de membres étrangers à titre individuel.

Ruth Elwood Martin (Université de la Colombie-Britannique) dit qu'elle est une ancienne membre qui vient de se joindre à nouveau à l'ACSP. Depuis quelques années, elle est membre de l'APHA et est impliquée en santé carcérale. Elle veut trouver un lieu d'accueil pour cet enjeu à l'ACSP, et s'il n'y en a pas, elle aimerait aider à en créer un.

- Lynn McIntyre remercie M<sup>me</sup> Martin pour son commentaire et l'invite à assister au forum de réflexion, qui est la tribune idéale où soulever cet enjeu.

Claire Betker déclare qu'elle est membre de l'ACSP et qu'elle exerce son deuxième mandat au c.a. de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC), où son rôle est de représenter les 43 groupes de spécialités qui sont membres associés de l'AIIC. Dans ces groupes, il y a 43 000 membres bénévoles. Il y a aussi une représentante étudiante au c.a. [de l'AIIC]. Devrait-on, au niveau de la gouvernance, rassembler nos représentants étudiants? Les sociétés de spécialité devraient-elles se rencontrer, fut-ce à une seule réunion? On pourrait se réunir par téléconférence ou par webinaire, de présidente à présidente, ou de présidente désignée à présidente désignée.

- Lynn McIntyre répond que l'ACSP fait front commun avec l'AIIC sur plusieurs initiatives différentes, et qu'il y a beaucoup de collaboration par l'entremise de la Coalition canadienne pour la santé publique au 21<sup>e</sup> siècle (CCSP21). Alycia Fridkin a de bonnes relations avec le président étudiant de l'APHA et communique régulièrement avec lui. Il y a beaucoup de ces collaborations au nom des politiques sanitaires et de l'action sociale, et cela fonctionne très bien.

En réponse aux commentaires d'un délégué non identifié sur les possibilités de collaboration, spécifiquement avec la Société canadienne de santé internationale (SCSI) et la Coalition canadienne pour la recherche en santé mondiale, Lynn McIntyre répond que l'ACSP entretient depuis longtemps des liens étroits avec ces groupes. L'Association n'est pas active en santé mondiale à l'heure actuelle, mais continue à encourager les contributions à la recherche en santé mondiale et accueille favorablement l'implication continue de ses membres dans ce domaine.

- James Chauvin ajoute que l'ACSP continue d'être activement impliquée à l'étranger, notamment par le biais de la Fédération mondiale des associations de la santé publique.

Margo Parkes (Université de la Colombie-Britannique) déclare qu'elle participe à deux ou trois organismes qui sont aux prises avec l'attrition de leurs membres et la notion d'engagement variable selon le lieu. Lorsqu'elle siégeait au groupe de travail du projet des déterminants écologiques de la santé, elle a été frappée par le fait que la santé publique se déploie dans des paysages différents et dans des contextes profondément différents au pays. Comment l'ACSP pourrait-elle intégrer les nouvelles technologies (les webinaires) à sa conférence annuelle pour en rendre certaines portions accessibles aux personnes qui ne peuvent pas se rendre sur place?

- Lynn McIntyre indique que l'ACSP envisage de créer des webinaires en parallèle avec son forum de réflexion à l'avenir. L'Association est active dans le monde des webinaires et découvre des façons de faire participer ses membres venant d'ailleurs.

## 8.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

Lynn McIntyre clôt l'assemblée générale annuelle en rendant hommage au D<sup>r</sup> Gilles Paradis, qui a été rédacteur scientifique bénévole de la *Revue canadienne de santé publique* pendant six ans; il a accompagné l'ACSP pendant sa transition, a amélioré la Revue et en a élargi la portée. Elle remercie les membres pour leur appui et leur engagement actif, ainsi que les membres du conseil d'administration, du Comité des finances, du Comité de mise en candidature et du Groupe d'examen des politiques pour leur dévouement. D<sup>re</sup> McIntyre remercie aussi les collaborateurs, les partenaires et les sociétés commanditaires de l'Association pour leurs liens durables avec l'ACSP. Enfin, elle remercie le personnel pour son dévouement, son engagement, sa mémoire institutionnelle et son professionnalisme.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 27 mai 2014.

### Motion

*Josephine Etowa/Claire Betker*

QU'IL SOIT RÉSOLU de lever l'assemblée générale annuelle de l'ACSP du 10 juin 2013 (13 h 22).

.../ADOPTÉE